

Titre :

Date de dépôt :

DEPOT DE DOSSIER

Date limite de dépôt : 1^{er} septembre 2010

Remarques liminaires :

La politique culturelle transfrontalière conduite dans le cadre du Conseil du Léman vise davantage la mise en place de réseaux et la mise en valeur de l'existant que l'augmentation de l'offre culturelle déjà surabondante dans la région. Les objectifs poursuivis par les institutions sont de partager un même espace francophone et de construire une identité commune ; de créer un lien social ; de favoriser les échanges ; de valoriser les artistes et les projets, ainsi que les institutions ; d'optimiser l'utilisation des infrastructures et de mettre des moyens financiers en commun.

Les critères d'intervention des institutions portent essentiellement sur la qualité du projet, son intérêt transfrontalier, le périmètre géographique concerné et les conditions financières.

Les dossiers sont examinés selon leur thématique au sein de groupes de travail puis ils sont soumis à l'avis de la commission plénière du Conseil du Léman. Aucun ajustement du dossier ne sera pris en compte dans l'intervalle, sauf s'il est expressément demandé aux porteurs de projet par les co-responsables des groupes de travail.

Les dossiers doivent impérativement parvenir à la date indiquée ci-dessus,

A l'attention de Monsieur Claude ROCH, Président de la Commission
« Education et Culture » du Conseil du Léman
C/O Monsieur Michel BEYTRISON
Chef de service adjoint
DECS – Service de l'Enseignement
Place de la Planta 1
1950 SION
michel.beytrison@admin.vs.ch

LISTE DES PIÈCES A JOINDRE IMPERATIVEMENT

- Dépôt de dossier dûment complété et sans modifications
- Références aux éventuelles aides antérieures allouées par le CRFG ou le Conseil du Léman
- Etat des démarches engagées auprès des autres financeurs
- Budget prévisionnel du projet, équilibré en recettes et en dépenses (indiquez le montant sollicité auprès de l'institution)

Autres pièces à joindre par CHAQUE PARTENAIRE (en plus du porteur de projet) :

- Lettre d'engagement précisant sa contribution dans le projet
- Ses statuts
- La liste des membres de son Conseil d'administration
- Ses comptes certifiés de l'année précédente

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.



CRITERES DE SELECTION

Le Conseil du Léman intervient dans le cadre d'échanges entre les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et les cantons de Vaud, Valais et Genève, selon les critères suivants :

- 1- le projet doit avoir des partenaires clairement distincts et identifiés de part et d'autre de la frontière ;
- 2- le projet doit avoir un impact sur la région lémanique ;
- 3- le budget doit présenter des caractères de faisabilité et de transparence avec des sources de financement diversifiées. Une importance particulière est accordée à l'économie du projet ;
- 4- les critères qualitatifs retenus sont les suivants : professionnalité, reconnaissance par les pairs et les institutions, le public voire les médias ;
- 5- un projet dit amateur peut être soutenu s'il est encadré par des professionnels ;
- 6- le projet doit mentionner une réflexion sur l'aspect transfrontalier et/ou la question de l'échange et de la collaboration.

Adresse de contact (personne de référence pour l'ensemble des partenaires) :

Nom, Prénom :
Adresse postale :
Téléphone :
Adresse électronique :

Type de projet – domaine culturel

		création	diffusion
Théâtre :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Danse :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Musique :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Précisez :		

Les partenaires au projet

Partenaires français (si plus de deux partenaires, mettre la liste complète en annexe au dossier)

Entité :
Nom, Prénom :
Adresse postale :
Téléphone :
adresse électronique :

Entité :
Nom, Prénom :
Adresse postale :
Téléphone :
adresse électronique :

Partenaires suisses (si plus de trois partenaires, mettre la liste complète en annexe au dossier)

Entité :

Nom, Prénom :

Adresse postale :

.....

Téléphone :

adresse électronique :

.....

Entité :

Nom, Prénom :

Adresse postale :

.....

Téléphone :

adresse électronique :

.....

Entité :

Nom, Prénom :

Adresse postale :

.....

Téléphone :

adresse électronique :

.....

Descriptif du projet

Titre du projet :

.....

.....

Entités concernées (précisez la zone géographique du projet)

En France

.....

En Suisse

.....

Dimension transfrontalière

Expliquez la plus-value transfrontalière du projet (en termes de partenariats, de lieux, de mobilité des publics, etc.) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Remarques complémentaires

.....

.....

.....

.....

.....

Annexes

Liste des annexes :

cf. « liste des pièces à joindre impérativement », page 1 du dossier

N°1 :
N°2 :
N°3 :
N°4 :
N°5 :
N°6 :
N°7 :
N°8 :
N°9 :
N°10 :

Lieu / date

Signature de la personne de contact :